EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture
063-200070712-20220322-20220322_49-DE
Reçu le 25/03/2022
Publié le 25/03/2022

N° 20220322-49

Thiers Dore et Montagne
L'INTERCO

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

Conseillers en exercice :	58
Conseillers présents :	43
Suppléants ayant voix délibérantes :	3
Conseillers représentés :	10
Total votants :	56

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22 MARS 2022 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président
Date de la convocation : 11 mars 2022

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 22 mars 2022 à 18h30, Salle Armstrong – ESPACE – Place St Exupéry 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :
Bernard LORTON, Olivier CHAMBON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohamed OULABBI, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Chantal CHASSANG, Yves GACON, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Catherine PAPUT, Michel COMBRONDE, Monique DURAND-PRADAT, Martine MUNOZ, Didier STURMA, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Tahar BOUANANE, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :
Maryse BARGE à Olivier CHAMBON
Atlantique DE LAVERNAY à Christiane SAMSON
Daniel BERTHUCAT à Olivier CHAMBON
Ghislaine DUBIEN à Jany BROUSSE
Alexandra VIRLOGEUX à Pépita RODRIGUEZ
Hélène BOUDON à Claude GOUILLON-CHENOT
Pierre CONTIE à Catherine PAPUT
Sylvain HERMAN à Stéphane RODIER
Serap ALP à Éric BOUCOURT
Pierre ROZE à Tony BERNARD

Conseillers absents excusés : Jean-Éric GARRET, Ludovic COMBE, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Georges LOPEZ.

Conseiller.e.s suppléant.e.s ayant voix délibérante : Christine PETRUCCI, Patrice BION, Alain DESCOLS.

Secrétaire de séance : Caroline GUELON

VOTE DES SUBVENTIONS

Rapporteur : Olivier CHAMBON, Vice-Président

AR Prefecture
063-200070712-20220322-20220322_49-DE
Reçu le 25/03/2022
Publié le 25/03/2022

Vu le Code Général de Collectivités Territoriales ;
Vu les statuts de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne ;
Vu les demandes de subventions 2022 suivantes :

En fonctionnement :

Nom de la structure	Montant 2022
CIAS	890 000.00
Syndicat des transports	475 192.00
Syndicat des transports pour médiation	10 000.00
CC Dore Allier pour Territoire d'industries	2 500.00
Participation au budget Politique de la Ville	484 530.00
Association des sylviculteurs	1 000.00
Maison du tourisme	429 483.00
Auvergne Trail Nature Auvergne	5 000.00
Festival Concerts de Vollore	22 000.00
Festival de country	900.00
Association Kiosque	1 500.00
Association Arts Jeux rôles Augerolles	400.00
Association Fayessociation	1 000.00
Association Passion Nez	700.00
Les rencontres ARIOSO	500.00
Espace VTT Bois Noirs	1 200.00
LAEP Thiers et Courpière EPE 63	30 000.00
Association ADSEA	35 000.00
Les Monts qui pétillent	15 000.00
Atrium	20 000.00
TOTAL	**2 425 905.00**

En Investissement :

Nom de la structure	Montant 2022
Syndicat des transports	6 500.00
Participation au budget Politique de la Ville	100 000.00
TOTAL	**106 500.00**

Ayant entendu l'exposé qui précède,
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le versement des subventions 2022 visées aux articles budgétaires correspondants ;
- **Autorise** le Président ou son représentant, à signer les conventions annuelles d'exécution ;
- **Dit** que les crédits seront inscrits aux Budgets concernés.

TOTAL VOTANTS : 56	Conseillers présents : 46	Représentés : 10	Non-participation : 2 D. DEROSSIS – I. FUREGON
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 54	Pour : 54	Contre :	
Abstentions :			

AR Prefecture

063-200070712-20220322-20220322_49-DE
Reçu le 25/03/2022
Publié le 25/03/2022

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

COMMUNAUTE DE COMMUNES THIERS DORE ET MONTAGNE

AR Prefecture

063-200070712-20220322-20220322_49-DE
Reçu le 25/03/2022
Publié le 25/03/2022